



CANDIDATURE VILLAGE GOURMAND DE GAP 2026

Du 26 au 30 décembre

Places Aux Herbes

Dossier à retourner à

Office de Tourisme - Village Gourmand

1 Place Jean Marcellin- 05000 GAP

Date limite de retour : 15 Juillet 2026

Date de la commission de sélection : du 17 au 30 Août

Réponse aux exposants : courant Septembre

Tout dossier de candidature incomplet ou ne permettant pas d'analyser l'offre du candidat, sera écarté.

Chères exposantes, Chers exposants,

Nous avons le plaisir de vous informer que **le Village Gourmand** de Gap se tiendra **du 26 au 30 décembre 2026 place aux Herbes avec 12 chalets (restauration)**.

Ce dossier de candidature s'adresse aux exposants souhaitant participer à cette nouvelle édition. Nous vous invitons à en prendre connaissance attentivement avant de nous faire parvenir votre demande de participation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire

ENCART RÉSERVÉ A L'OFFICE DE TOURISME

Date du dépôt de candidature :

Dossier complet :

Dossier incomplet :

Choix de la commission :

DOSSIER DE CANDIDATURE

1. COORDONNÉES DE L'EXPOSANT

- Nom / Prénom :
- Enseigne / Raison sociale :
- Adresse :
- Code postal / Ville :
- Téléphone fixe :
- Téléphone mobile :
- Email :
- Site Web :
- Facebook : [www.facebook.com/.....]
- Instagram (@) :

2. RESPONSABLE PRÉSENT SUR LE MARCHÉ

- Nom / Qualité :
- Adresse (si différente) :
- Téléphone mobile :
- Email :

3. DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- N° SIRET :
- Code NAF :
- Joindre :
 - Extrait RNE (-3 mois)
 - Attestation MSA (pour les exploitants agricoles)
 - Carte de commerçant/artisan ambulant (non obligatoire pour les producteurs ou résidents de Gap).
 - Assurance responsabilité civile pro
 - Attestation d'hygiène HACCP (pour les stands restauration)
 - Déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origine animale - CERFA 13984*06 - (pour les stands restauration)
 - Arrêté de débit de boisson temporaire à demander en mairie (pour les personnes vendant de l'alcool)
 - Photos des produits ou échantillons (envoi par mail)

- **Nature de l'activité :**
 - Artisan
 - Commerçant
 - Fabricant
 - Producteur / Agriculteur
 - Revendeur
 - Autre (préciser) : _____

4. INFOS PRATIQUES

-Lieux & Horaires

Village Gourmand : du 26 au 30 Décembre

- **Place aux Herbes (Espace restauration/alimentation) :** 11h à 20h tous les jours.

Tolérance d'ouverture jusqu'à 21h (sous réserve de modification suite à un arrêté préfectoral).
Le non-respect des horaires sera sanctionné.

Rappel : le 30 Décembre soirée du « 30 Tours », le parcours électronique de l'hiver à Gap, la fête avant la fête, la fête pendant les fêtes.

Vidéo ici : <https://www.facebook.com/reel/1160788715716015>

A cette occasion nous vous invitons à suivre le mouvement et à rester ouvert plus tardivement **(pensez à le préciser dans votre demande de débit de boisson temporaire)**.

Rangement et état des lieux le 31 décembre entre 9h et 16h.

-Descriptif des Chalets

- **Place aux Herbes 7m² 345 x 225 cm** (250cm jusqu'au faîtage), dos chalet L 345 cm x H 210 cm, au sol P 225 cm x L 345 cm.



Le Chalet repliable en bois. Utilisé pour les marchés de Noël, foires ou salons. Le chalet repliable est la référence du marché.

| CARACTERISTIQUES TECHNIQUES | |
|-----------------------------|--|
| Code article | CHALBO |
| Ossature | Métallique galvanisée habillée par des lattes en bois |
| Toit | Bardeau avec ossature bois |
| Dimensions ouvert | Longueur: 3,5 m |
| | Largeur: 2,3 m |
| Dimensions replié | Longueur: 3,5 m |
| | Largeur: 2,3 m |
| | Hauteur: 0,40 m |
| Poids | 800 kg |
| Conditionnement | Le kit comprend 1 auvent, 1 porte d'entrée avec serrure, système d'éclairage, ouverture frontale basculante. |
| Notice de montage | Voir page 2 à 5 |

Chauffage : Les appareils électriques sont interdits (manque de puissance). Merci de privilégier le gaz ou le pétrole et d'avoir un extincteur.

5.EMPLACEMENT/TARIFS

Le Village Gourmand aura lieu place aux Herbes dans des **chalets de 7m2**. Réservé aux exposants proposant uniquement de l'alimentaire.

Tarif : (restauration*) 59€/jour : **295€**, (alimentaire**) 52€/j : 260€ (Tarif préférentiel de **220€** pour les participants du Marché de Noël).

*Restauration : vente de produits cuisinés ou réchauffés sur place pour consommation immédiate.

** Alimentaire : vente de tout produit alimentaire ne nécessitant pas de besoins de cuisson ou réchauffage sur place.

Le tarif inclut le gardiennage de nuit de 22h à 6h du matin et une puissance électrique de 3kw.

Attention nouvelle réglementation pour le paiement

Lors de votre sélection par la Commission et pour valider votre candidature, un versement de **25 % à titre d'arrhes** sera requis. Ce montant sera déduit du solde à régler à votre arrivée. Conformément à la loi 1804-03-06, en cas d'annulation de votre part, les arrhes resteront acquises par l'Office de Tourisme.

6. CHOIX DE FORMULE (à cocher)

| Option | Description | Case à cocher |
|-------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| Chalet permanent | 5 jours complets | <input type="checkbox"/> |
| Chalet permanent à deux | 1 chalet partagé par 2 exposants | <input type="checkbox"/> |

Acceptez-vous d'être sur liste d'attente ? Oui Non

7. ÉLECTRICITÉ

Puissance disponible : 3 kW maximum. Merci de privilégier les équipements au gaz et de prévoir un extincteur.

Appareils utilisés et puissances (W)

-
-
-

8. MATÉRIEL

Matériel fourni

- Les chalets sont mis à disposition « nus », ils sont équipés d'une **alimentation électrique intérieure** et d'une **guirlande lumineuse** sur le faitage (extérieur)
- **Aucun éclairage intérieur ni rallonge** n'est fourni
- **Vous êtes autorisés à fixer et à visser à l'intérieur et à l'extérieur dans la mesure où vous restituez le chalet dans le même état qu'il vous a été fourni (pas de gros trous, ni vis, ni agraphe, tout doit être retiré)**

Aménagements & services

- **Des mange debout seront mis** à disposition gratuitement par l'organisateur devant les chalets, place aux Herbes (à rentrer le soir et sortir le matin par les exposants)
- **Un brasero sera installé sur la place**

Merci de préciser impérativement, dès votre inscription, tout besoin d'espace complémentaire lié à l'installation d'un équipement spécifique ou volumineux (grilloir, brasero, photobooth ou autre).

Ces équipements doivent être conformes aux normes de sécurité en vigueur et ne présenter aucun risque pour le public (stabilité, protection contre les brûlures, dispositifs de sécurité adaptés, respect des distances réglementaires).

Toute installation est soumise à validation préalable de l'organisateur, au regard des plans d'implantation, des contraintes techniques, des règles de sécurité et des flux de circulation.

En l'absence de déclaration ou d'accord préalable, l'organisateur se réserve le droit de refuser l'installation sur site, sans possibilité de recours.

9. FICHE PRODUITS - merci d'indiquer les données suivantes dans l'encadré ci-dessous

- **Produit / artisanat-revente / prix / label / provenance (France/étranger)**
- **Merci de joindre des photos par mail**

10. ANIMATIONS

- Proposez-vous une démonstration ou une animation sur votre stand ?
 Oui (détaillez ci-dessous)

- Non

Les animations valorisent votre candidature !

11. STATIONNEMENT

Une place gratuite au **Parking de Bonne** (2 place Ladoucette) est fournie (hauteur < 2m recommandée). Fermeture à 21h. Fermé le dimanche et les jours fériés (**Attention ! il faut avoir la carte pour entrer**). Entrée Cours Ladoucette et Rue des Jardins.

Vos informations sont nécessaires pour obtenir une carte de stationnement.

Modèle du véhicule :

Immatriculation :

12. CHECKLIST DES PIÈCES À FOURNIR

Pièces à joindre

- Formulaire complété et signé
- Attestation MSA (pour les exploitants agricoles)
- Extrait RNE (-3 mois)
- Carte de commerçant/artisan ambulant
- (non obligatoire pour les producteurs ou résidents de Gap)
- Assurance RC (en cours de validité)
- Attestation d'hygiène HACCP (pour les stand restauration)
- Déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origine (pour les stand restauration)
- Licence débit de boisson temporaire (à demander en mairie)
- Photos (par mail) ou échantillons

Retour du dossier

Date limite : 15 Juillet 2026

À adresser à :

Office de Tourisme - Marché de Noël

1 place Jean Marcellin

05000 GAP

Engagement de l'exposant

Je soussigné(e),

Nom / Prénom :

Nom de l'enseigne (le cas échéant) :

Certifie avoir pris connaissance du règlement et des modalités de participation au Marché de Noël de Gap 2026 et les accepter sans réserve.

Fait à :

Le :

Signature : (précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)